



Edito

Jamais de vacances pour le service public

Voici la rentrée, les élus et les services municipaux peuvent être satisfaits du travail réalisé pendant cet été période durant laquelle on croit que tout s'arrête.

La fête du sport du 10 septembre 2005 est prête et les travaux dans les écoles sont terminés.

Tout champigneullais connaît la salle des fêtes, depuis 1979 aucun travaux d'investissement n'avaient été réalisés. Fin mai 2005, le jour d'une représentation théâtrale des élèves de l'école municipale quelques dalles de plafond sont tombées et d'autres menaçaient d'entraîner un effondrement partiel.

Réactivité des services et des élus de la majorité, la réfection est actuellement en cours. Pas d'augmentation des taux municipaux pour 2006, immobilisation minimale pour les associations locales.

Pour terminer ces vacances les travaux de rénovation des orgues sont lancés. Vacances des uns et travail des autres, c'est cela le service public.

Bonne rentrée à tous.

Sports en fête

Faites du sport

Cette journée découverte est le résultat d'une vive et conviviale collaboration entre la municipalité et les associations.

Le 10 septembre prochain, le parc du château se transformera en grand stade pour les sportifs - exceptions faites de la pêche, du tennis et du billard (cf encadré).

10 associations représentant une douzaine de sports différents, du judo au tir à l'arc en passant par le VTT s'installeront parc du château, le samedi 10 septembre 2005. Gratuite, cette fête du sport champigneullaise est accessible à tous, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes. Tous les ateliers pourront être découverts par un même sportif. Et pour les plus courageux, les ateliers pourront être pratiqués plusieurs fois. Des démonstrations seront également présentées par des licenciés chevronnés.

" **La convivialité sera le maître mot de cette rencontre avec le public champigneullais**" nous confie Gilles Mullet,

INFOS PRATIQUES

PARC DU CHATEAU

de 14h à 18h

Athlétisme, basket, gymnastique, judo, tennis de table, tir à l'arc, twirling bâton, VTT, vélo.

ETANG DU MALNOY

de 9h à 12h

Pêche

ESPACE JEAN ZAY

à partir de 16h

Billard

TERRAINS DE TENNIS

à partir de 9h

Tennis



Le 10 septembre, le parc du château se transformera en stade d'un jour.

conseiller délégué au sport. Toutes les informations pourront être obtenues auprès des responsables associatifs. Seront présents : Amicale Laïque, ASCBB, ASPTT Ecole de VTT, ASPTT Pêche, CAC, Cercle de billard, La Champigneullaise, Tennis Club et Vélo Nature.

Par ailleurs, l'association Pass'Sport et Culture informera des modalités d'aides au financement d'activités sportives.

Une journée sportive et conviviale à ne pas manquer durant laquelle les échanges entre amateurs et initiés seront privilégiés.

Venez nombreux ! Tenue décontractée exigée !

Au fil des mois

72 DICTIONNAIRES
DISTRIBUÉS



Le mardi 28 juin, M. le Maire et Mme Jacqueline PLAYE, Adjointe Déléguée à la Vie Scolaire et Extra

scolaire, ont distribué 72 dictionnaires aux élèves de CM2 des écoles primaires Buffon et Jean Moulin. Souvenir de leur scolarité en primaire, ce dictionnaire sera un outil indispensable pour leur entrée en 6^{ème}.



● ● ●
AU REVOIR MME LUZI

Après 37 ans d'enseignement dont 31 passés à Champigneulles Chantal LUZI part en retraite.

Successivement enseignante à l'école maternelle centre, puis directrice de la maternelle Buffon, et enfin adjointe et enseignante de CP à l'école primaire Buffon, Chantal LUZI va manquer à nos jeunes champigneullais. Tous nos vœux de bonne et heureuse retraite.



● ● ●
UN PIQUE NIQUE ABRITÉ

La pluie n'a pas eu raison du traditionnel pique-nique de fin d'année scolaire. Les 580 convives se sont, en effet, répartis entre leurs établissements scolaires et la salle des fêtes. Au menu pour tous : salade, dinde, chips, fromage, popcorn et compote. Le maire et les élus sont venus les retrouver pour leur souhaiter à tous un bon appétit et de bonnes vacances.



Une salle des fêtes restaurée rapidement grâce à un budget maîtrisé

Suite à la chute de plaques du plafond de la salle des fêtes en mai dernier, des travaux ont débuté le 22 août et dureront un mois. Outre la rénovation du plafond, la municipalité entreprend aussi de mettre la salle aux normes anti-feu et en profite pour lui redonner un sérieux " coup de jeune ". Et ce, sans augmentation d'impôts.

Budget maîtrisé

Chaque année, l'équipe municipale prend soin d'inscrire au budget un poste pour les dépenses imprévues, c'est ce qui permet aujourd'hui de procéder immédiatement aux travaux de la salle des fêtes sans emprunter ou attendre le vote du budget 2006. Cette rigueur budgétaire est essentielle pour pallier aux imprévus et permettre des actions rapides de réparations.

Cet incident, dû au changement brutal de température et à la condensation engendrée, s'est produit fin mai. Des plaques du

plafond de la salle des fêtes sont tombées. Le maire a aussitôt demandé une expertise auprès d'un bureau de contrôle pour connaître la dangerosité du site.

3 mois pour agir

La conclusion du rapport précisait que les travaux devaient être entrepris au plus tard dans les 2 à 3 mois et, que l'accès au public restait possible dans cette période.

Après une semaine de travaux confortatifs, réalisés par les employés du centre technique municipal, la salle a de nouveau ouvert ses portes au public jusqu'au

22 août. Les associations ont ainsi pu organiser leurs manifestations, prévues de longue date - cette période étant

propice, aux représentations de fin d'année scolaire.

Les champigneullais qui avaient réservé pour des mariages ou anniversaires n'ont pas eu, eux non plus, à subir de désagréments.

Normes anti-feu

La municipalité a décidé de profiter de ces travaux pour faire poser des matériaux répondant aux normes anti-feu, remplacer le revêtement mural et enfin recouvrir les murs de la salle d'une isolation phonique.

Conscient qu'aucune manifestation ne pourra avoir lieu jusque fin septembre, le maire a insisté auprès des prestataires pour que les travaux soient réalisés sur une durée maximale d'un mois.

Le public champigneullais pourra ainsi profiter rapidement de cette salle des fêtes rafraîchie sans augmentation d'impôts. ● ● ●

Pour remédier à un affaissement, la salle des fêtes avait été l'objet de travaux en 1979. Une cuisine y a été implantée ainsi qu'une chaudière à gaz.



LA SALLE RENÉ SIMON N'EST PLUS

Fin juin, la salle René SIMON a été entièrement détruite pour laisser place dans quelques mois au nouveau complexe sportif ● ● ●



Budget scolaire : bilan 2004 - 2005

● ● ● Ecoles maternelles et primaires

247 086€ ont été dépensés sur l'année scolaire 2004 - 2005 pour 4 écoles de premiers cycles soit 31 classes et 759 élèves ...

La dépense moyenne par enfant s'élève ainsi à 325€.

Quatorze postes de dépenses d'entretien (soit un total de 116 482€) courant, auxquels s'ajoutent les trois postes d'investissements, se répartissent la totalité du budget.

Outre les dépenses de fonctionnement, comme par exemple les fournitures scolaires, dont la part s'élève à 28 800€, ou encore 5 300€ pour les photocopies, la municipalité participe largement à l'épanouissement "extra scolaire"

des jeunes champigneullais.

En effet, la commune attribue 77,22€ par élève du primaire pour les classes de découverte. L'école Jean Moulin a ainsi pu découvrir les paysages bretons.

Quant aux élèves des maternelles, trop jeunes pour partir plusieurs jours, 5 920€ ajoutés aux 4 700€ de transport leur ont eux aussi permis des journées découvertes.

De plus, sur l'année scolaire 2004 2005, 18 324€ ont été consacrés à l'animation scolaire. Ce chiffre comprend les spectacles de fin d'année, les livres et confiseries, distribués à cette occasion, les ciné-conférences, les concerts Jeunesses Musicales de France et les dictionnaires pour les CM2...

130 604€ d'investissement

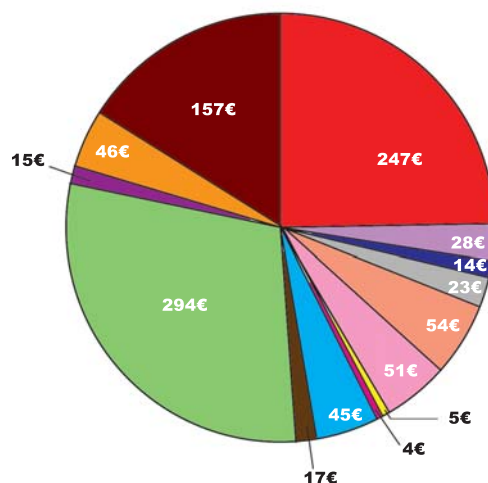
Enfin, la municipalité réalise des dépenses d'investissement pour entretenir et moderniser les écoles. 130 604€ dont 9 404€ en mobilier, 7 000€ en informatique et 114 200€ en travaux divers ont été alloués aux établissements scolaires.

A noter également qu'outre ces dépenses de fonctionnement et d'investissement, la mairie assure la rémunération des enseignants chargés de l'étude surveillée des écoles primaires du Château et Buffon.

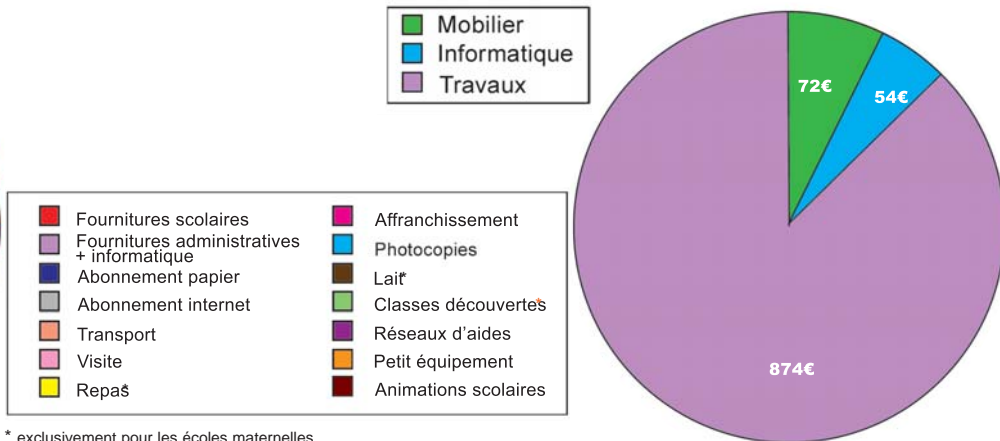
Bonne rentrée à tous !

● ● ● Répartition pour 1000€ dépensés

Fonctionnement



Investissement



* exclusivement pour les écoles maternelles
* exclusivement pour les écoles primaires

● ● ● Collèges

Les collégiens champigneullais, eux non plus, ne sont pas oubliés puisque 77,22€ sont alloués, chaque année, pour les voyages pédagogiques, dans la limite de 7 725€.

Par ailleurs, 756 cahiers de travaux dirigés sont distribués aux collégiens par la mairie depuis le 18 juillet.

En complément de ces outils scolaires, un bon d'achat, de 15€ à 25€ (suivant le nombre de cahiers distribués) à valoir dans les commerces champigneullais, sera remis, à chaque collégien, pour l'achat de fournitures scolaires.

Les élèves scolarisés à l'extérieur de la commune recevront, quant à

eux, 2 bons d'achat de 15€ chacun, ces derniers ne recevant pas de cahiers de travaux dirigés.

Ces distributions sont effectuées par le service JES jusqu'au 30 septembre.

Pour tout renseignement, contactez le 03.83.34.23.49

Ré-orgue-anisation



L'orgue de l'Eglise Saint Epvre, plus en état de marche depuis les années 1990, va être restauré. En effet la municipalité a décidé d'entreprendre les travaux nécessaires à sa restauration.

L'appel d'offre, lancé courant juillet, permettra de choisir l'entreprise qui interviendra. Le Conseil Général subventionne cette restauration à hauteur de 22 343€ pour un coût total de 121 470€.

Jean-Louis HELLERINGER, facteur d'orgue, a conduit l'étude sur la réhabilitation et suivra les travaux comme maître d'oeuvre.

La population de Champigneulle et des alentours pourra alors découvrir ou redécouvrir le patrimoine historique que constitue cet instrument.

Une fois les travaux terminés, l'orgue aura une double utilisation, culturelle et cultuelle.

La ville de Champigneulle a, ainsi, l'intention de poursuivre les manifestations dans lesquelles l'orgue sera partie prenante, au moins une fois par trimestre. Il pourra s'agir de concerts avec d'autres instruments ou chorales.

Ces événements pourront être organisés en partenariat avec l'association " Les amis de l'orgue de Champigneulle "

L'orgue sera, enfin, associé à toutes les célébrations du culte (messes hebdomadaires, baptêmes, mariages, enterrements...)



UN PEU D'HISTOIRE

Alors que le facteur d'orgue, "constructeur" de l'orgue champigneullais restait encore inconnu, nous savons aujourd'hui, et ce grâce à Jean-Louis HELLERINGER - qu'il est l'oeuvre du facteur d'orgue GÉANT et qu'il a été réalisé en 1845. L'instrument possédait, vraisemblablement à l'origine, un seul clavier et une dizaine de jeux au manuel.

Puis il a été profondément modifié par Jean BLESIS, facteur à Nancy vers 1885.

Vers 1980, les vers et infiltrations d'eau, ajoutés à l'absence d'entretien, dégradent l'instrument.

Dans les années 1990, la commune de Champigneulle, propriétaire de l'église et de l'instrument, a procédé à des travaux de restauration et de mise hors d'eau.

CALENDRIER ASSEMBLEES DE SECTEUR

● ● ● **Vendredi 30 septembre 2005**
20h30 - Maison du Projet
Quartier des Navigateurs et environs

● ● ● **Vendredi 14 octobre 2005**
20h30 - Ecole primaire Buffon
Quartier de Bellefontaine Sud

● ● ● **Vendredi 07 octobre 2005**
20h30 - Centre Louis Aragon (FJEP)
Quartier Bellefontaine Nord

● ● ● **Jedi 20 octobre 2005**
20h30 - salle des fêtes
Quartier du Centre

Brèves Brèves

HETEROGENES

Le ramassage des objets hétérogènes aura lieu le jeudi 15 septembre 2005.



Les déchets pourront être sortis la veille au soir à partir de 18h.



OPERATION CÔTÉ PILE

Le recyclage des piles permet d'économiser des matières premières et de l'énergie. Et surtout, l'extraction des métaux lourds évite leur dispersion dans l'environnement.

Ainsi, en 2004, 117 tonnes de piles usagées ont été collectées grâce au dispositif, ce qui représente le poids de 20 éléphants !

Des résultats encourageants qu'il faut poursuivre pour protéger notre environnement et notre santé.

Mais attention, trier ses piles usagées, c'est bien, en utiliser moins c'est mieux !



BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

AFFAIRE DES CHATONS

La municipalité condamne

Début juillet, un groupe de jeunes ados a massacré des chatons, par bêtise, ignorance et perversité, sous les yeux d'individus indifférents. Devant de telles atrocités seule une personne est intervenue. Arnaud FRANÇAIS n'a pu sauver qu'un seul chaton.

L'affaire dite des chatons a suscité bon nombre de réactions entre colère et dégoût. Nombre de lettres et pétitions sont arrivées en mairie.

La municipalité condamne vigoureusement cet acte de barbarie et souhaite exprimer sa solidarité envers la SPA qui devrait porter plainte.

Rappelons que les actes de maltraitance sur les animaux sont sévèrement punis par la loi et sont passibles d'emprisonnement. Une suite judiciaire sera donc donnée.

Pourtant, l'indifférence est, elle aussi, condamnable.

Comment peut rester inopérant face à un tel carnage ? Si rien n'excuse cette violence, l'indifférence est elle aussi inexcusable. Se taire, c'est être complice de cet acte de barbarie sans nom.

Être citoyen c'est aussi agir et réagir.

La municipalité souhaite féliciter et remercier Arnaud FRANÇAIS pour cet acte profondément citoyen et humain.



MOT DU MAIRE

Construction d'un garage

La construction d'un garage près du supermarché MATCH a suscité des interrogations dans la population. Cet espace que chacun pensait appartenir à la commune était en réalité propriété de la Société MATCH.

Pour réaliser ces travaux, il a été nécessaire d'abattre quelques arbres, mais patience dans quelques mois d'autres seront replantés. La municipalité sera soucieuse de la qualité environnementale du secteur.

L'opposition ne nous ayant pas transmis de texte, il n'y a pas de rubrique "Tribune libre".